

**MINISTERE DE LA PECHE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES**

Arrêté du 22 Dhou El Hidja 1431 correspondant au 28 novembre 2010 fixant le contenu et le modèle-type de l'autorisation préalable et définitive de création et d'exploitation des établissements d'aquaculture.

Le ministre de la pêche et des ressources halieutiques,

Vu le décret présidentiel n° 10-149 du 14 Joumada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 2000-123 du 7 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 10 juin 2000 fixant les attributions du ministre de la pêche et des ressources halieutiques ;

Vu le décret exécutif n° 01-135 du 28 Safar 1422 correspondant au 22 mai 2001 portant création, organisation et fonctionnement des directions de la pêche et des ressources halieutiques de wilayas ;

Vu le décret exécutif n° 07-208 du 15 Joumada Ethania 1428 correspondant au 30 juin 2007 fixant les conditions d'exercice de l'activité d'élevage et de culture aquacoles, les différents types d'établissements, les conditions de leur création et les règles de leur exploitation ;

Arrête :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 10 du décret exécutif n° 07-208 du 15 Joumada Ethania 1428 correspondant au 30 juin 2007, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer le contenu et le modèle-type de l'autorisation préalable et définitive de création et d'exploitation des établissements d'aquaculture.

Art. 2. — Le modèle-type de l'autorisation préalable de création et d'exploitation des établissements d'aquaculture est fixé en annexe I du présent arrêté.

Art. 3. — Le modèle-type de l'autorisation définitive de création et d'exploitation des établissements d'aquaculture est fixé en annexe II du présent arrêté.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 22 Dhou El Hidja 1431 correspondant au 28 novembre 2010.

Abdellah KHENAFOU.

ANNEXE 1

MODELE-TYPE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE

ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA PECHE

ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Direction de la pêche et des ressources halieutiques

de la wilaya de.....

AUTORISATION PREALABLE N° DU.....

*POUR LA CREATION D'UN ETABLISSEMENT
D'AQUACULTURE*

Je soussigné le directeur des pêches et des ressources halieutiques de la wilaya de....., certifie avoir autorisé ce jour le..... la création de l'établissement d'aquaculture appartenant à sis à.....

Lieu d'implantation :

— Commune de :.....

— Daïra de :.....

— Wilaya de :

Dénomination du projet :

Espèces ciblées (indiquer le nom scientifique) :

Production envisagée :

Caractéristiques de l'établissement d'aquaculture :

Superficie à terre :

Superficie en mer :

Mode d'élevage :

Source d'alimentation en eau :

Système d'élevage (circuit ouvert, circuit fermé) :

Prescriptions techniques devant être respectées lors de la réalisation du projet :

.....
.....
.....

ETABLISSEMENT DE PISCICULTURE

Reproduction contrôlée/semi-contrôlée :

Capacité de production de l'écloserie : sujets

Bassins de stockage des géniteurs : Nombre : : Dimension : Volume :

Bassins et/ou équipements de reproduction : Nombre : : Dimension : Volume :

Bassins et équipements d'incubation : Nombre : : Dimension : Volume :

Race way : Nombre : : Dimension : Volume : Nature :

Etangs ou bassins d'alevinage : Nombre : : Dimension : Volume : Nature :

Etangs ou bassins de pré-grossissement : Nombre : : Dimension : Volume : Nature :

Laboratoire :

Salle de production de plancton : Nombre : : Dimension : Volume : Type :

Grossissement :

A terre :

Etangs ou bassins : Nombre : : Dimension : Volume : Nature :

Structure de récupération des eaux de rejet après traitement :

Nature de la structure :

Nombre de bassins :

Destination des rejets :

En mer :

Cage : Nombre : Dimension : Volume :

Equipements et caractéristiques :

.....
.....
.....

ETABLISSEMENT DE CONCHYLICULTURE

Système d'élevage :

Filières de surface Nombre : Caractéristiques :

Filières sub-surface : Nombre : Caractéristiques :

Soucoupes balastables : Nombre : Caractéristiques :

Tables : Nombre : Caractéristiques :

Bassins de purification : Nombre : Dimension : Destination des rejets :

Equipements de conchyliculture :

.....
.....
.....

ETABLISSEMENT DE CARCINOCULTURE

Bassins de reproduction : Nombre : Dimension : Volume : Nature :

Bassins d'alevinage : Nombre : Dimension : Volume : Nature :

Bassins de pré-grossissement : Nombre : Dimension : Volume : Nature :

Bassins de grossissement : Nombre : Dimension : Volume : Nature :

Bassins d'algues : Nombre : Dimension : Volume : Nature :

Laboratoire :

Salle à plancton :

Structure de récupération des eaux de rejet après traitement :

Nature de la structure :

Nombre de bassins :

Destination des rejets :

Equipements :

.....

.....

.....

.....

ETABLISSEMENT D'ECHINOCULTURE

Bassins : Nombre : Dimension : Volume : Nature :

Cages : Nombre : Dimension : Volume : Nature :

ETABLISSEMENT D'ALGOCULTURE

Laboratoire :

Etangs ou bassins : Nombre : Dimension : Volume : Nature :

ETABLISSEMENT D'AQUARIOPHILIE

Bassins : Nombre : Dimension : Volume : Nature :

Aquariums : Nombre : Dimension : Volume : Nature :

Principales espèces produites :

ETABLISSEMENT DE PRELEVEMENT DE JUVENILES

Bassins : Nombre : Dimension : Volume : Nature :

Equipements de captures :

.....

.....

.....

.....

Les viviers :

Nombre : Dimension : Volume : Nature :

ANNEXE II

MODELE-TYPE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE

**MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES**

**Direction de la pêche et des ressources halieutiques
de la wilaya de :**

AUTORISATION DEFINITIVE

N° DU.....

*POUR LA CREATION ET L'EXPLOITATION
D'UN ETABLISSEMENT D'AQUACULTURE*

Je soussigné le directeur des pêches et des ressources halieutiques de la wilaya de..... certifie avoir autorisé ce jour le..... après avoir rempli les prescriptions prévues par l'autorisation préalable n° du l'exploitation de l'établissement d'aquaculture appartenant à sis à